



Tarifs pratiqués - 2025 TRANSACTION - VENTE

Tous types de biens :

< à 74 999€	Forfait de 3 000€ TTC
De 75 000€ à 399 999€	4,6% TTC
> à 400 000€	4% TTC

Les honoraires sont calculés sur le prix net vendeur et sont exigibles au jour de la vente constatée par un acte authentique.

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

SARL AGENCE CADINALE, agent immobilier, administrateur de biens et syndic, domiciliée et exerçant 50 boulevard Anatole France, BP 50318, 56170 QUIBERON, immatriculée au RCS de LORIENT, au capital de 1 000 €. SIREN 949 486 351. TVA Intracommunautaire FR36949486351. Ape : 6832A Administration d'immeubles et autres biens immobiliers. Titulaire de la Carte Professionnelle mentions « transactions sur immeubles et fonds de commerce », « gestion immobilière » et « syndic de copropriété », délivrée au nom de l'Etat français par la CCI de LORIENT, 21 Quai des indes, 56100 LORIENT sous le numéro CPI 56022023000000007. Garantie Financière : GALIAN, 89 rue de la Boétie, 75008 PARIS - Garantie RCP : MMA IARD. Loi française applicable. Compétence des Tribunaux de LORIENT.